

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 762

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les uns et les autres

Encore l'Afghanistan.

En somme, j'en suis presque à me féliciter de m'être trompé en avançant qu'il n'y avait pas d'association d'aide à l'Afghanistan. Les nombreuses lettres de lecteurs m'ont donné l'occasion d'apprendre l'existence de nombreux mouvements — et qui sait? de les faire connaître, ne serait-ce qu'à un lecteur: il n'y a pas de raisons de supposer que j'aie été le seul à ne pas avoir été informé ou sollicité (voir liste plus bas).

Notez que tous ces mouvements représentent une somme de dévouement désintéressé inimaginable et

qui devrait suffire à sauver, s'il peut l'être, ce malheureux petit monde, en cet an de disgrâce 1985 — mais presque je me demanderais si, tout au contraire de ce que j'avais supposé, l'Afghanistan n'a pas trop d'amis — disons: trop dispersés. Il est possible, toutefois, qu'il y ait une organisation faîtière. Donc, si vous n'en êtes pas déjà, *adhérez!*

* * *

D'autres, il est vrai, continuent leur petit travail, qui ne va pas du tout dans le même sens. Je lis dans le bulletin de l'*Action Nationale* un article intitulé *Le Scandale de la politique d'asile sans maquillage*. Sous-titre: «Extrait d'un rapport à l'usage administratif interne du Ministère public de la Confédération» — là, quelqu'un qui semble n'avoir que des notions assez vagues du secret de fonction! On y lit... beaucoup de choses! Entre autres ceci:

- le Comité afghan d'aide humanitaire;
- les Femmes d'Afghanistan;
- l'Association suisse des amis de l'Afghanistan (Levant 15, 1005 Lausanne), dont la revue bimensuelle «Les Nouvelles d'Afghanistan», éditée par Amitié Franco-Afghane (BP 254, 75524 Paris Cédex 11) signalait, à la fin de l'année passée, dans son bilan de l'aide européenne en 1983, qu'elle avait distribué des secours à la population civile dans huit provinces afghanes de mai 1981 à décembre 1983 pour une valeur de plus de 500 000 francs suisses (10% provenant de dons des membres de l'association et 90% d'œuvres d'entraide, entre autres de l'Entraide protestante suisse), aides alimentaires, vêtements chauds, missions médicales, subsides pour un projet d'irrigation.

Et il faut compter aussi avec les associations aux ambitions plus larges et qui ont un programme d'aide spécifique à l'Afghanistan, notamment Médecins sans frontières ou Médecins du monde.

«Finalement, A. J. (c'est le requérant du droit d'asile) a signalé en souriant à la police qu'il possédait au Sri Lanka une grande propriété ainsi qu'un commerce de bois florissant. Il était donc un homme riche et n'avait pas besoin de travailler, que ce soit au Sri Lanka ou en Suisse. Il va cependant sans dire que l'interpellé se fait entretenir dans notre pays...» Et dire qu'on reproche parfois à Victor Hugo les invraisemblances de ses romans!

J. C.

AFGHANISTAN

Adresses en Suisse romande

Le moins qu'on puisse dire, c'est que, dans notre pays aussi, les associations de soutien à l'Afghanistan ne manquent pas! Une rapide énumération — et encore non exhaustive! — donnera une idée de la somme des énergies déployées pour soulager la détresse du peuple afghan:

- les associations cantonales en Suisse romande: Comité genevois de soutien au peuple afghan (c.p. 95, 1211 Genève 3), l'Association vaudoise de soutien au peuple afghan-Groupe Pamir (c.p. 58, 1000 Lausanne 7), et des comités de soutien aussi à Neuchâtel (rue de la Serre 2, 2000 Neuchâtel) et dans le Valais;
- le Comité suisse de soutien au peuple afghan;
- l'Association des Afghans en Suisse;
- le Comité Afghanistan libre;

«NOUVELLISTE»

Le Valais à sens unique

Avec une persévérance sans faille, en ces mois pré-électoraux, le «Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais» s'attache à révéler à ses lecteurs le fin fond de la pensée des personnalités qui marquent le Valais de leur empreinte indélébile. Interviews spéciales sur une pleine page, présentées sous le signe des «dossiers spéciaux du NF».

La série avait commencé, après les états d'âme de J.-M. Le Pen, avec les «confessions charitables d'un homme pieusement voué au pouvoir» (*sic*); on l'aura facilement deviné, c'était Guy Genoud qui était alors «l'invité de la semaine» et qui eut droit, lui, à deux pleines pages où apparaissaient déjà en filigrane, pour les initiés, le Mouvement conservateur valaisan. Depuis lors, histoire certainement d'élargir l'éventail politique, les lecteurs du «NF» ont eu droit à Pierre Moren, toujours président du PDC valaisan, même s'il rend son tablier de député, et à René Berthod, alias Rembarre, major et sous-préfet, cofondateur dudit Mouvement conservateur.

Avec, les 1^{er} et 8 février derniers, pour couronner le tout, à nouveau un hôte tout particulièrement honorable et méritant deux pages d'entretien, Mgr Schwery, évêque de Sion et président du collège épiscopal suisse. Des propos musclés, bien dans la